

Le 30 juin 2017

## REUNION A LA DIRECTION GENERALE DE LA SANTE .

Dans le contexte de rupture de soins des patients atteints de la maladie de Parkinson et bénéficiant de la nicotinothérapie à l'hôpital H Mondor de Créteil, les associations AzN<sup>1</sup> accompagnée de Jacques Le Houezec<sup>2</sup>, Franche Comté Parkinson, Le CECAP<sup>3</sup>, et France Parkinson ont été reçues par le Pr Benoit Vallet Directeur DGS (Direction Générale de la Santé). Mr Francois Bruneaux du bureau PP1 était également présent. (Politique des produits de santé et de la qualité des pratiques et des soins) .

Au mois de janvier les Dr M. Berry et C. Davin (AzN) accompagnés de Jacques Le Houezec avaient présenté le dossier concernant la situation alarmante des patients sous nicotinothérapie à Mr B. Vallet. En avril une deuxième rencontre avait eu lieu à laquelle s'étaient associés les Dr Gabriel Villafane et Pr Clanet<sup>4</sup>.

Aujourd'hui le Pr B Vallet a présenté le plan de prise en charge des patients sous nicotine. Une liste d'environ 600 patients a été établie. Une lettre co-signée par le Pr Benoît Vallet et Pr Clanet a été envoyée aux 25 centres experts Parkinson. Cette lettre doit permettre la prise en charge des patients proches de chez eux et la possibilité pour les neurologues de prescrire la nicotine dans un cadre compassionnel hors AMM (Autorisation Mise sur le Marché) dans le respect de la liberté de prescription du médecin au patient. Un guide de prescription sera mis à disposition des neurologues par l'association AzN.

Les patients vont également recevoir un courrier cosigné par Mr Martin Hirsch (directeur de l'APHP, Assistance Publique des Hôpitaux de Paris) les informant de la sensibilisation menée sur leur suivi et la disponibilité des centres experts Parkinson de leur territoire pour les recevoir en urgence.

Pour l'instant aucun remboursement des patchs de nicotine n'est envisagé.

---

<sup>1</sup> AzN: association Nicotine et Neurotherapie représentée par Dr Corinne Davin

<sup>2</sup> Jacques Le Houezec : tabacologue ( participation à NICOPARK 1)

<sup>3</sup> CECAP : Comité d'Entente et de Coordination des Associations de Parkinson représentée par Renée Dufant

<sup>4</sup> Pr Clanet : responsable du Plan des Maladies Neuro Dégénérative

Le directeur de la DGS attend des retours des centres, des associations et des patients sur la mise en place de cette prise en charge. Il compte également sur les associations pour relayer l'information auprès des patients.

Le directeur nous a informé qu'il communiquait avec Mr Martin Hirsch et que celui-ci avait en charge de gérer la situation à l'hôpital H Mondor.

Dr C DAVIN (A2N)

Renée DUFANT (CECAP)

Andrée GOUGET ( Franche Comté Parkinson)

Florence DELAMOYE ( France Parkinson)